

Plan d'éducation 2019-2021 de l'AFPC-RCN



Ce plan a été conçu par le comité d'éducation de l'AFPC-RCN, en consultation avec les dirigeantes et les dirigeants et les membres du personnel de l'AFPC-RCN. Il est le reflet des souhaits et besoins en matière de formation syndicale exprimés par les membres.



Introduction et objectifs

À quoi sert un plan d'éducation pour le plus important syndicat de la région d'Ottawa et de Gatineau? Il sert à fixer les objectifs généraux et les moyens pour accompagner les quelque 47 000 membres de l'AFPC dans la région de la capitale nationale pour qu'ils apprennent à mieux connaître leur syndicat.



Il vise tout d'abord à **renforcer le rôle et la présence du syndicat dans les lieux de travail** afin de mieux protéger les droits des membres. En suivant les cours offerts, les membres apprennent non seulement comment fonctionne leur syndicat, mais comment ils peuvent l'améliorer de l'intérieur, tout en utilisant la force que représentent ces milliers de membres pour améliorer leurs conditions de travail, mais aussi leur communauté.



Ce plan a également pour but **d'outiller les membres à participer à tous les aspects de l'action de leur syndicat**. De meilleurs dirigeants et dirigeantes de sections locales améliorent les milieux de travail. Des déléguées et délégués syndicaux mieux formés sont mieux à même d'aider les membres aux prises avec des difficultés auprès de leur employeur. Des membres plus engagés contribuent à améliorer non seulement leur milieu de travail, mais aussi leur quartier, leur ville, leur gouvernement.



BUREAU RÉGIONAL
D'OTTAWA / OTTAWA
REGIONAL OFFICE
613 560-2560
educ-ott@psac-afpc.com

BUREAU RÉGIONAL DE
GATINEAU / GATINEAU
REGIONAL OFFICE
819 777-4647
educ-gat@psac-afpc.com

Finalement, ce plan a pour but de **favoriser l'engagement des membres au sein de leur syndicat et de leur communauté** et à **établir des alliances avec**

nos alliés sociaux et syndicaux. Nous ne vivons pas en vase clos. Chaque gain réalisé par nous dans nos milieux de travail peut contribuer à améliorer les conditions de travail dans d'autres endroits, qu'ils soient syndiqués ou non. Nos alliés mènent des luttes qui contribuent à rendre notre vie meilleure et ils comptent sur notre appui.

Les moyens pour y arriver

- La participation à une formation syndicale est souvent une porte d'entrée à la vie syndicale. Tout en continuant à former nos membres ayant plus d'expérience afin qu'ils soient encore mieux à même d'intervenir dans leurs sections locales, nous souhaitons recruter un plus grand nombre de « nouveaux » participants à nos formations. Nous voulons également améliorer nos communications afin que tous les membres soient informés de l'étendue et de la qualité des cours offerts.
- Intégrer des méthodes alternatives de formation (à l'extérieur des salles de cours, en ligne, personnalisés).
- Bien que tous les membres soient les bienvenus à nos formations, nous souhaitons cibler plus activement les groupes suivants :
 - Les sections locales de la RCN dont le comité de direction est nouvellement élu
 - Les membres qui ne sont pas encore actifs au sein de leur syndicat
 - Les délégués syndicaux et les dirigeants de l'AFPC à tous les niveaux
 - Les militantes et militants
 - Les membres francophones
 - Les jeunes travailleuses et les jeunes travailleurs

Voici des défis dont nous avons tenu compte lors de notre planification

- L'expérience en salle de cours ne peut à elle seule préparer nos membres à assumer un rôle syndical. Il faut inciter les membres à parachever leur formation théorique par une participation active au sein du syndicat.
- Le Programme d'éducation doit pouvoir combiner formation théorique en salle de cours et d'autres modèles de formation (formation en ligne, cours adapté aux besoins nouveaux des sections locales, mentorat, etc.).
- Tant les membres chevronnés que les membres novices profitent de leur participation commune dans un environnement d'apprentissage. En offrant une formation distincte pour chacun de ces groupes, nous privons ainsi les nouveaux membres de l'expérience des militants plus expérimentés et ceux-ci d'une occasion de transmettre des compétences de leadership et de mentorat. Les membres doivent avoir suivi les cours de base pour suivre la formation de perfectionnement.

- Les membres ne devraient pas suivre plus d'une formation de base au cours d'un cycle de trois ans et une formation avancée tous les six ans.
- Même si la formation syndicale doit se faire de façon progressive (soit en suivant d'abord les cours de base pour ensuite suivre des cours avancés), il faudrait tout de même envisager d'accélérer le processus de perfectionnement des membres ayant les capacités et ayant fait preuve de leur engagement.

Communications sur la formation syndicale

- Chaque année, nous continuerons à préparer trois horaires de formation semestrielle.
- Chaque année à l'automne, nous annoncerons et enverrons la liste des formations offertes. Cette liste annuelle comprendra les titres et les descriptifs des formations à venir et les titres des modules en ligne du campus cyber formation de l'AFPC.
- Nous continuerons à envoyer un rappel mensuel des formations à venir aux sections locales, aux VPRs des Éléments et aux membres du bureau de direction de l'AFPC-RCN.

Un mot sur le modèle de présentation de nos formations

- Nos formations de deux jours sont habituellement offertes le vendredi et le samedi afin de réduire les dépenses liées au salaire. Notre formation ABC du syndicat est présentée en anglais et en français. Il peut arriver parfois qu'il soit également présenté dans un format bilingue (sans interprétation).
- Les modules en soirée sont présentés en semaine.
- Les activités présentées avec d'autres syndicats sont habituellement présentées le samedi.
- Les formations présentées dans le milieu de travail le sont pendant le dîner.
- Les formations avancées se terminent un samedi ou un dimanche et sont d'une durée de trois ou quatre jours. Ces formations sont habituellement présentées avec interprétation simultanée.



Formations qui seront présentées chaque semestre :

- ABC du syndicat
- Règlement des griefs
- Modules pour les délégués syndicaux (offerts en soirée)
- Formation sur la santé et sécurité
- Formation sur les droits de la personne

Formations qui seront présentées annuellement :

- Conférence pour les nouveaux dirigeants et les nouvelles dirigeantes des sections locales
- Se solidariser avec les peuples autochtones

Autres formations qui seront présentées en 2019 à 2021 :

1. Formation de perfectionnement de deux jours sur l'obligation d'adaptation.
2. Cours de deux jours sur la prévention de la violence en milieu de travail.
3. Cours de deux jours sur les impacts de la violence familiale au travail.
4. Le cours de deux jours du CNPA (pour les membres autochtones, qui souhaitent en apprendre plus sur leur syndicat et comment celui-ci soutient les préoccupations de ses membres autochtones).
5. Ainsi que plusieurs cours touchant ces sujets et d'autres :
 - a. la préparation à la grève
 - b. la préparation aux congrès de l'AFPC et la rédaction de résolutions
 - c. le devoir de représentation
 - d. femmes et travail
 - e. santé mentale
 - f. relations de travail
 - g. préparation à la retraite

Le programme d'éducation de l'AFPC-RCN continuera à encourager la participation de nos membres aux formations suivantes :

- Formation « Le délégué social et la déléguée sociale » dispensée par le conseil régional de la FTQ-Outaouais.
- Sommet sur le progrès présenté par l'institut Broadbent.

En outre, l'AFPC offre des bourses à des membres pour leur participation aux formations suivantes :



- La formation offerte aux membres et dirigeantes et dirigeants syndicaux du Collège de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) - Fonds de solidarité (en français).



- La formation offerte aux membres et dirigeants et dirigeantes syndicaux par le Congrès du Travail du Canada au Collège syndical du Canada (en anglais).



Budget

- Le programme d'éducation 2019-2021 de l'AFPC-RCN dispose d'un budget de 802 360 \$. Le coût des formations présentées dans ce plan s'élève à 725 412 \$ si nous avons une participation complète (20 membres pour les formations présentées en anglais et 10 membres pour les formations présentées en français pour les cours de deux jours.)



- Un montant de 10 000 \$ a été réservé pour les bourses que nous offrirons pendant ce cycle.
- Un fonds de prévoyance de 2.5% a été calculé.
- Un montant de 46 500 \$ nous permettra d'appuyer des projets spéciaux comme, par exemple le programme de mentorat et d'assurer l'impression des documents et l'achat des fournitures.
- Nous évaluerons la participation aux formations et les surplus accumulés seront réattribués et des formations supplémentaires seront présentées.



BUREAU RÉGIONAL
D'OTTAWA / OTTAWA
REGIONAL OFFICE

613 560-2560

educ-ott@psac-afpc.com

BUREAU RÉGIONAL DE
GATINEAU /GATINEAU
REGIONAL OFFICE

819 777-4647

educ-gat@psac-afpc.com